|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | | | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |  |
|  |  | | Genève, le 27 octobre 2021 | |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 13/20**  CE 20/CB | | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;  – aux Membres du Secteur UIT-T;  – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 20;  – aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | |
| Tél.: | +41 22 730 6301 | |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 | |
| Courriel: | [tsbsg20@itu.int](mailto:tsbsg20@itu.int) | |
| Web: | [https://www.itu.int/go/tsg20](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/20/Pages/default.aspx) | |
| **Objet**: | **Réunion virtuelle de la Commission d'études 20 de l'UIT-T, 3 février 2022** | | | |

Madame, Monsieur,

En accord avec le Président de la Commission d'études 20 (M. Nasser Al Marzouqi), et ainsi qu'il en a été décidé à la réunion de cette Commission d'études (réunion virtuelle tenue du 11 au 21 octobre 2021), j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de la Commission d'études 20 (L'Internet des objets (IoT) et les villes et les communautés intelligentes (SC&C)), qui doit se dérouler de manière entièrement virtuelle le 3 février 2022.

La seule question qui sera étudiée à cette réunion de la CE 20 portera sur l'examen, pour décision, des Recommandations qui ont été déterminées dans le cadre de la procédure d'approbation traditionnelle (TAP) (voir la [Circulaire 355](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0355/en)) lors de la réunion précédente de la CE 20 de l'UIT-T (réunion virtuelle tenue du 11 au 21 octobre 2021). Aucun autre point de l'ordre du jour portant sur des questions de fond ne sera étudié.

Les contributions sur ces questions pour lesquelles la commission d'études doit prendre une décision, ou pour lesquelles une décision de la commission d'études est actuellement recherchée, sont attendues avec intérêt. Étant donné qu'aucune séance de groupe de travail ou de groupe responsable de Question n'aura lieu, l'examen des contributions éventuelles soumises par ces groupes sera reporté à la prochaine réunion au complet de la commission d'études.

Veuillez noter qu'aucune bourse ne sera accordée et que la réunion se déroulera intégralement et uniquement en anglais sans interprétation.

La réunion s'ouvrira à 11 heures (heure de Genève) via l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

**L'inscription** à la réunion virtuelle de la CE 20 **est obligatoire**.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 6 décembre 2021 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée. |
| 3 janvier 2022 | – Inscription (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page d'accueil de la commission d'études à l'adresse: [https://www.itu.int/go/tsg20](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/20/Pages/default.aspx)). |
| 21 janvier 2022 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/)). |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** de la réunion, élaboré par M. Nasser Saleh Al Marzouqi (Émirats arabes unis), figure dans l'**Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

A picture containing text

Description automatically generatedVeuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| Chaesub Lee Directeur du Bureau de la normalisation  des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg20 CE 20 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

ANNEXE A  
Informations pratiques concernant la réunion

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**: Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](http://www.itu.int/TIES/) avec accès TIES.

**LANGUE DE TRAVAIL**: La réunion se déroulera intégralement et uniquement en anglais.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: L'outil [MyMeetings](https://remote.itu.int/) sera utilisé pour assurer la participation à distance à toutes les séances, y compris celles durant lesquelles des décisions seront prises, comme les plénières des groupes de travail ou de la commission d'études. Les délégués doivent s'inscrire pour participer à la réunion, et s'identifier et indiquer l'entité qu'ils représentent au moment de prendre la parole. Les services de participation à distance sont assurés au mieux. Les participants devraient prendre note du fait que la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à écouter les autres participants ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'outil de discussion à disposition fait partie intégrante de la réunion; son utilisation est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances.

**ACCESSIBILITÉ**: Un service de sous-titrage en temps réel sera assuré pour la plénière de la CE 20.

**INSCRIPTION, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDES DE VISAS**

**INSCRIPTION**: L'inscription est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2017-2020/20/Pages/default.aspx) **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

L'inscription est obligatoire et doit se faire au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/20/Pages/default.aspx). Les délégués qui ne se seront pas inscrits ne pourront pas accéder à l'[outil de participation à distance MyMeetings](https://remote.itu.int/).

**NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**: Étant donné que les réunions virtuelles n'exigent aucun déplacement, aucune bourse ne sera accordée et les demandes de visa n'ont pas lieu d'être. Des séances de présentation seront tenues à l'intention des nouveaux délégués, si cela est jugé opportun par le président de la commission d'études.

ANNEXE B  
Projet d'ordre du jour  
Réunion virtuelle du 3 février 2022

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Numéro | Point inscrit à l'ordre du jour | | Documents |
| 1 | Ouverture de la réunion | |  |
| 2 | Adoption et approbation de l'ordre du jour | |  |
| 3 | Projets de Recommandations soumis pour approbation dans le cadre de la procédure TAP | |  |
| 3.1 | | Y.4214 (ex Y.IoT-CEIHMon-Reqts): "Exigences applicables au système de surveillance de l'état des infrastructures de génie civil basé sur l'IoT" |  |
| 3.2 | | Y.4215 (ex Y.IoT-UAS-Reqts): "Cas d'utilisation, exigences et capacités des systèmes d'aéronef sans pilote pour l'Internet des objets" |  |
| 4 | Divers | |  |
| 5 | Clôture de la réunion | |  |

NOTE – Les mises à jour de l'ordre du jour figurent sur la [page web de la CE 20](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/20/Pages/default.aspx).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_